

Projet de Déménagements ou Dé-Management de Projet ?

CAMPUS
CAMPRA

Les CE se succèdent ... et se ressemblent !...

Deux jours après la consultation du CCE, le Président du CE Clientèles, lors de la réunion du 26/09/2013, soulignait que « *le projet de déménagements du 15T et de la Direction de la Traction n'est pas inscrit à l'ordre du jour, et que l'information viendrait en temps et en heure* ».

Un mois plus tard, ce projet n'était toujours pas inscrit à l'ordre du jour de la réunion du 24/10/2013. La **CFDT** l'a fait remarquer dans sa déclaration liminaire.



FGTE
CHEMINOTS
DIRECTIONS CENTRALES



web

DESTINATION



Déclaration de la délégation CFDT en CE Clientèles du 24/10/2013

Monsieur le Président,

Lors du CE du 26/09/2013, les OS vont ont demandé des informations sur le projet de déménagement du 15 rue Traversière, présenté 2 jours plus tôt pour consultation du CCE.
Vous nous aviez alors répondu que ce projet nous serait présenté en temps et en heure en plénière du CE Clientèles.

Le projet CAMPUS CAMPRA, soumis à la consultation du CCE du 24/09/2013 (vote contre des OS), a également déjà fait part d'une publication sur site SNCF <http://projet-campus.sncf.fr>.
A l'image d'un tsunami balayant tout sur son passage, la Direction avance coûte que coûte, forçant au besoin les étapes légales des IRP, lesquelles accomplissent leur rôle, conscientes des dégâts que ces réorganisations et déménagements sont susceptibles d'occasionner.
Nous avons d'autre part eu écho de « premiers contacts » pris entre hiérarchie et agents.

Certains managers de ces entités situées au 15T se permettent dès à présent de recenser les agents volontaires en présentant le choix entre St Denis, Lyon ou l'EME.
Qui les a investis de cette mission ?

Dès maintenant se posent des questions essentielles :
Quels seront les personnels concernés ? Quels seront les impacts sur les situations individuelles (évolution des localisations, des missions) ? Quel accompagnement social sera proposé, s'il y en a un ?
Des questions primordiales pour la CFDT dont les représentants sont chargés de préserver les intérêts des agents et de participer au nécessaire dialogue social, lequel doit présider à toute réorganisation.

Et pourtant, un mois après la consultation du CCE, ce projet n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du CE Clientèles, malgré l'insistance des OS lors de la dernière plénière.

Aussi, Monsieur le Président, la délégation CFDT demande une interruption de séance afin que nous (OS) puissions échanger sur les suites à donner quant à votre mutisme sur le sujet.

S'en est suivi une interruption de séance, à l'issue de laquelle les OS ont demandé :

- ✘ L'inscription de tous les projets de déménagements en cours, impactant le périmètre du CE Clientèles,
- ✘ Les éléments d'informations portés à la connaissance du Président quant aux déménagements du 15T et de la Direction de la Traction (seuls projets jamais portés au CE, ne serait-ce que pour information).



web

Le Président nous apprend alors qu'il était dans l'intention de la Direction de présenter ce projet lors du CE du 19/12/2013, une présentation préalable dans les CHSCT respectifs étant obligatoire.

Mais, fort de notre intervention, et étant donné que le prochain CHSCT ordinaire du 15T n'est fixé qu'au 10/12/2013, le Président du CE demande en séance à MH la tenue d'un CHSCT extraordinaire au plus tôt, afin que ce projet puisse être présenté dès le prochain CE du 04/12/2013. Il aura donc fallu deux demandes en CE et une interruption de séance pour que MH mette (enfin) en place le 1er CHSCT extraordinaire sur le sujet. Pourtant, le responsable de MH s'était engagé dès septembre 2013 à mettre autant de CHSCT extraordinaires que de besoin ...

Le Matériel tournerait-il au diesel dans un environnement électrique ?

Quant à la quête d'éléments sur le projet, le Président donne la parole au représentant de MH, qui reporte la primeur (obligatoire) de l'information (que tout le monde connaît !...) au CHSCT extraordinaire ... qui reste à programmer !...

En attendant, la Délégation **CFDT** vous invite à chercher vos réponses sur le site de la SNCF <http://projet-campus.sncf.fr> au travers la présentation des grandes lignes du projet et dans la foire aux questions/réponses, mises en ligne ... par la Direction !...

Ce projet s'inscrit dans le « vaste » schéma directeur immobilier tertiaire. Dans les multiples projets en cours, les réflexions apparaissent de plus en plus compliquées et brouillonnes.

La Délégation CFDT dénonce, entre autres :

- ✓ Le morcellement par petits projets présentés les uns indépendamment des autres,
- ✓ le manque de cohérence entre ces différents projets :
 - ◆ des directions éclatées sur plusieurs sites (un des objectifs du schéma est, rappelons-le, de « relocaliser et regrouper sur un même site le siège et les différentes Directions centrales de l'Entreprise »),
 - ◆ des libérations d'immeubles, relogés par d'autres entités en cours de projet (Mouchotte, Tour Traversière),
- ✓ la non-prise en considération des facteurs humains dès le début des projets,
- ✓ l'absence d'information sur les conditions de restauration et sur la médecine du travail.



Signataire de l'Accord National Interprofessionnel, la délégation CFDT a rappelé son souhait de création d'une instance temporaire de coordination des CHSCT concernés par ce dossier.

Vos représentants locaux CFDT sur ce dossier

CHSCT du 15T :

Salima LACHHAB (51 51 59 – salima.lachhab@sncf.fr)

CE Clientèles :

Pascal TOMASIN (37 67 47 – pascal.tomasin@sncf.fr)

DP Matériel et Traction :

Pascal TOMASIN (37 67 47 – pascal.tomasin@sncf.fr)

Dominique CHAMPETIER (41 94 43 – dominique.champetier@sncf.fr)

Isabelle GUILLOIS (37 68 05 – isabelle.guillois@sncf.fr)

Salima LACHHAB (51 51 59 – salima.lachhab@sncf.fr)

Christophe LAFORET (37 67 05 – christophe.laforet@sncf.fr)

Audrey BARATTERO (37 65 57 – audrey.barattero@sncf.fr)